Trente-deuxième Année. — N° 72 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 13 MARS 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 12 MARS 1887

UN SINGULIER PROCUREUR

Le procès qui vient de se terminer à Tarbes par la condamnation aux travaux forcés à perpétuité de la femme Mounic nous fournit des renseignements bien intéressants sur la nouvelle magistrature telle que les *épurations* successives l'ont faite.

Les parquets de Tarbes et de Pau, signalent télégraphiquement à M. le procureur de Lourdes, l'arrivée de l'horrible mégère qui, après avoir tué un enfant, s'apprêtait à en assassiner un autre.

Si la dépêche avait été ouverte à temps par M. le procureur, le second crime eût été évité ; le père et la mère de la petite Hortense Adam ne seraient pas aujourd'hui dans les larmes.

Comment M. le procureur a-t-il été empêché de prendre communication du télégramme ? Suivait-il quelque ténébreuse affaire ? Non. Etait-il malade ? Pas du tout. Occupé à des travaux importants ? Pas davantage,

M. le procureur était absent de son parquet. Il ne faut pas croire qu'un voyage l'en avait éloigné. M. le procureur buvait tranquillement son absinthe au *Café français*.

C'est là que la justice de nos gouvernementaux avait son siège.

Ainsi qu'il résulte de la déposition d'un agent de police, c'est là qu'on allait chercher M. le procureur.

Entre deux carambolages, il donnait ses ordres.

Le malheur est que les parquets voisins ignoraient ces habitudes et qu'au lieu d'expédier la dépêche à cette adresse : « Monsieur le procureur au *Café français* » ils l'envoyèrent chez lui.

Les magistrats de Tarbes et de Pau sont bien en retard et ignorants des mœurs de leur confrère.

On ne crut pas, à Lourdes, devoir interrompre la partie de M. le procureur et la dépêche resta sur le bureau, attendant son retour.

Pendant que M. le procureur fumait sa bonne pipe, la femme Mounic étranglait la petite fille.

A Paris, on n'arrête plus les criminels que lorsqu'ils viennent se mettre eux-mêmes à la disposition de la justice ; à Lourdes, le procureur de la République se rend responsable d'un crime par sa négligence et son amour du petit verre. La justice n'est plus que boiteuse : elle titube.

MUSÉE COMMERCIAL & INDUSTRIEL
DE TOULOUSE

Dans une étude récente sur les Arts appliqués à l'Industrie en Allemagne, nous faisions ressortir l'action éminemment utile exercée sur le développement de l'Industrie de ce pays par les nombreuses associations industrielles et commerciales et nous émettions l'avis que semblables institutions seraient appelées à rendre en France d'incontestables services.

Quelques sociétés de ce genre existent déjà et nous constatons avec plaisir une preuve de vitalité que l'une d'elle vient de donner.

Nous apprenons en effet qu'il vient d'être créé à Toulouse un musée industriel et commercial.

L'initiative de cette création est due à la Société académique franco-hispano-portugaise.

Le nouveau musée a pour but de centraliser les échantillons de toutes marchandises et produits industriels provenant de l'Europe et du monde entier.

Un capital de 50,000 fr. a été souscrit à cet effet par une Société anonyme.

La Société ne poursuit qu'un but : celui d'amener le commerce français à profiter des enseignements qui lui seront donnés par la production des échantillons soumis à son examen.

Des récompenses seront décernées tous les ans à ceux des exposants dont les produits auront le plus de mérite.

Une bibliothèque commerciale comprenant plus de 10,000 volumes sera mise à la disposition des visiteurs.

Nous engageons très vivement les commerçants et les industriels français à envoyer leurs échantillons à ce musée.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Clément SIPIÈRE, président de l'Académie franco-hispano-portugaise, directeur du musée commercial de Toulouse.

LE PAPE MÉDIATEUR

Sous ce titre, le *Figaro* publie l'article suivant :

« La paternelle et providentielle autorité de Léon XIII, va être prochainement appelée à exercer sur la marche des événements une influence si décisive dans l'intérêt de la paix du monde et de la vraie civilisation, que si rien ne se met à la traverse des grandioses desseins du Pape actuel, son pontificat peut devenir l'un des plus glorieux dont l'histoire de la Papauté garde le souvenir.

» *Dans dix ans ou dans dix jours !* » Ces paroles terribles du prince de Bismarck faisant allusion à un *inévitable conflit armé entre l'Allemagne et la France* ont profondément ému le successeur de Pie IX, et depuis ce moment, son esprit si sage, son intelligence si vaste ne travaillent pour ainsi dire qu'à rechercher les moyens d'empêcher la guerre d'éclater

» Il faut bien le dire, pour la réussite de ses projets, pour l'accomplissement de la noble mission qu'il s'est donnée, Léon XIII compte avant tout sur l'Allemagne. Là, en effet, le Souverain-Pontife sait qu'il *trouvera devant lui de vrais politiques, des hommes* d'Etat dignes de ce nom. Les plus difficiles négociations ont abouti à faire cesser la persécution religieuse dont les catholiques allemands souffraient depuis plusieurs années. Cette réconciliation si nécessaire, si profitable, préparée de longue main par le Vatican et le gouvernement de Berlin, a été solennellement scellée le jour où Léon XIII a été pris pour arbitre dans le conflit hispano-germanique au sujet des Carolines.

» Encouragé par ces premiers et très réels succès, *le Pape voudrait aujourd'hui, par sa haute intervention*, aplanir les difficultés bien autrement redoutables, éviter une guerre qui menace, dans un avenir plus ou moins prochain, de mettre l'Europe entière à feu et à sang !

» Déjà cette intervention bienfaisante a commencé à se faire sentir dans une circonstance récente, lorsque le Saint-Siège, — au risque de s'aliéner les sympathies d'auxiliaires qui lui ont rendu de si précieux services pour *l'abrogation des lois de Mai.* — a conseillé au centre allemand de se ranger du côté du gouvernement dans la question du Septennat.

» Et maintenant, — s'appuyant sur les précédents qui viennent d'être rappelés et sur les services rendus dans les élections pour le Reichstag, Léon XIII voudrait mettre à profit la légitime influence et le grand crédit dont il jouit à Berlin pour obtenir l'appui de l'empereur d'Allemagne et du prince de Bismarck en faveur d'un projet de médiation qui amènerait l'apaisement entre la France et l'Allemagne et serait le prologue *d'un désarmement général.*

» Tel est le rôle de concorde et de paix que, du fond de sa solitude, du Vatican, — supportée avec tant de courage et de dignité — est appelé à jouer prochainement le successeur des Apôtres.

« Au point de vue pratique, pour éviter à l'Europe les horreurs et les ruines d'une conflagration générale dont une guerre franco-allemande serait inévitablement le signal, quelle est la solution que le *Vatican tient en réserve ?*

» A cet égard, j'ai reçu d'un très haut personnage — dans un élan de généreux enthousiasme — d'importantes confidences dont je crois pouvoir ici me servir, dans certaines limites, sans trahir la confiance dont j'ai été honoré.

« Donc, *une personne* pour laquelle le Pape actuel a la plus grande estime, — et par conséquent placée dans des conditions exceptionnelles pour être au courant des choses du Vatican, m'a affirmé que *Léon XIII* et ses conseillers intimes étudient sans relâche, depuis quelque temps, une solution de nature à satisfaire autant que possible la France et l'Allemagne. Voici quelle serait, dans ses grandes lignes, cette solution si ardemment désirée :

» Il s'agirait de constituer une sorte de fédération entre la Suisse, l'Alsace-Lorraine, le Luxembourg, la Belgique et la Hollande, avec l'assentiment et sous la protection de tous les autres Etats européens, de façon à créer une longue zone de séparation entre *la France et l'Allemagne, séparation effective* et absorbant ainsi toutes les frontières litigieuses, qui, depuis des siècles, ont déjà fait verser tant de sang.

« Lorsque cette combinaison sera complètement étudiée, dans ses multiples détails, quel accueil lui sera fait par les deux grands pays, directement intéressés, et par les autres nations ?

» Au Vatican, on croit avoir de bonnes raisons de penser que les propositions de *Léon XIII seraient* prises en très sérieuse considération, et cela pour des raisons qu'il suffit d'indiquer. D'abord, l'Allemagne ne peut vivre indéfiniment au milieu de cette fièvre d'armements, les mains liées dans toute sa politique extérieure par la crainte d'une agression française au premier coup de canon qui sera tiré en Europe. D'autre part, l'élection de tous les candidats du parti de la protestation, en Alsace et dans la Lorraine, a produit une vive impression à Berlin et clairement prouvé que l'œuvre de germanisation n'a fait aucun progrès dans ces deux provinces, depuis leur annexion.

» Par contre, les dernières élections ont *mis en* lumière les étonnants progrès que le socialisme a faits en *Allemagne depuis la guerre de 1870.* Maître de la capitale de l'empire germanique et à la veille de l'être dans tous les grands centres industriels de l'Allemagne, le socialisme a suivi, en ces quinze dernières années, une marche si audacieusement envahissante que tous les intérêts conservateurs se sentent menacés.

» *Le moment semble donc on ne peut plus heureusement choisi pour soumettre au gouvernement de Berlin des propositions ayant pour but d'assurer la* paix, de permettre une diminution considérable des dépenses militaires sinon un désarmement total, et, par conséquent, une diminution des impôts écrasants qui sont la plus grande cause de mécontentement, le plus puissant auxiliaire de la propagande socialiste dans les classes ouvrières.

» Voilà ce qui se dit couramment dans l'entourage du Saint-Père ; et non seulement on y compte sur une *adhésion de l'Allemagne aux propositions que ferait* Léon XIII, mais encore — ainsi qu'il a été dit fort justement à cette même place, en quelques lignes qui ont eu un immense retentissement — c'est de Berlin que serait venue une demande officieuse de médiation du Pape en vue d'un apaisement entre l'Allemagne et la France.

» La seule voix qui puisse, en effet, parler de haut et retentir avec un accent de justice et de vérité est *celle du Chef vénéré de la chrétienté.*

» FÉLIX. »

NOUVEAUX
TREMBLEMENTS DE TERRE
La grande marée du 11

Il y a quelques jours, nous avons publié une dépêche de Vienne, portant qu'un professeur de cette ville annonçait de nouveaux tremblements pour le 10 et 11 mars.

Le professeur Falb aurait-il donc eu raison ?

M. Guy de Maupassant, qui se trouve actuellement en villégiature à Antibes, a adressé hier la dépêche suivante au *Gaulois* :

» Antibes, 11 mars.

» Une forte secousse de tremblement de terre s'est produite, aujourd'hui, à deux heures trente-cinq minutes. *Elle a été ressentie à Nice, à Biot, à Vallauris* et à Antibes. Sa durée a été d'environ quinze secondes.

» Les trépidations ont été les plus fortes qu'on ait ressenties depuis le 23 février et ont été précédées d'un bruit souterrain.

» Leur influence sur les fils télégraphiques a été très sensible. »

Au moment où l'on essayait d'évaluer les dégâts causés dans les villes du littoral méditerranéen par les tremblements de terre du mois dernier, voici que de nouvelles secousses viennent jeter, pour la seconde fois, la terreur parmi les populations du Midi.

D'après la dépêche de M. Guy de Maupassant, datée d'Antibes, on pouvait croire que la secousse avait été localisée aux environs d'Antibes. Il n'en est malheureusement rien.

Cette *fois-ci*, comme le mois dernier, avec moins de violence il est vrai, le phénomène a été ressenti sur tout le littoral. Et ce qui prouve bien que cette nouvelle secousse a une corrélation indéniable avec celle du *mois dernier*, c'est que le point où la secousse a atteint son maximum paraît être encore situé entre Nice et Gênes, aux environs de la frontière franco-italienne.

Voici les différentes dépêches que nous avons reçues de nos correspondants particuliers :

» Marseille, 11 Mars 8 h. 25 du soir.

» Cette après-midi, vers 3 heures, au moment où *les rues regorgeaient de promeneurs*, une secousse de tremblement de terre est venue jeter l'effroi parmi la population.

» La secousse a été ressentie dans différents quartiers de la ville. Dans plusieurs rues, les habitants ont été absolument affolés. Toutes les personnes qui se trouvaient chez elles sont sorties précipitamment et se sont tenues, pendant plusieurs heures au milieu des chaussées. Les plus heureux se sont précipités sur les grandes places, où l'éloignement des maisons leur promettait une sécurité relative, dans le cas où *de nouvelles secousses viendraient à se produire.*

» Le coup d'œil était surtout pittoresque sur la Canebière, aux environs de la Bourse. Le phénomène ayant eu lieu à l'heure où les affaires battent leur plein, ce quartier, le plus affairé de Marseille, regorgeait de financiers et de commerçants. Dès la première secousse, les boursiers se sont précipités hors de la Bourse. En un moment, la rue fut bondée, les boursiers étant renforcés des nombreux habitues de *l'immense café Allemand, situé en face du monument.*

» Dans les premiers instants, *toute cette foule* n'était pas très rassurée. Mais bientôt, comme rien de nouveau ne se produisait, les plaisanteries ont commencé et les craintes se sont dissipées.

» Renseignements pris, il n'y a aucun dégât matériel à signaler ici. La secousse, quoique assez forte, ne l'a pas été suffisamment pour endommager les habitations. Du moins, à la mairie, on n'avait encore reçu aucune nouvelle de dégâts. »

« Cannes, 11 mars, 6 h. 50 soir.

» Une nouvelle secousse de tremblement de terre *s'est fait ressentir aujourd'hui, à 2 heures 50 après* midi.

» En comparaison des secousses de la fin du mois dernier, l'intensité du phénomène d'aujourd'hui n'est que très minime,

» La colonie étrangère, qui, malheureusement, a bien diminué depuis le commencement du mois, ne s'est pas effrayé outre mesure.

» A l'heure où je vous télégraphie, tout le monde *ici, est complètement rassuré.* »

» Nice, 11 mars, 5 h. soir.

» Aujourd'hui, vers trois heures de l'après-midi, au moment où la promenade des Anglais regorgeait de promeneurs, une légère secousse de tremblement de terre s'est fait ressentir.

» Les promeneurs, ainsi que les habitants de la ville, ont éprouvé, pendant quelques instants, une véritable émotion. On craignait une nouvelle catastrophe comme celle du mois dernier.

La secousse n'a été que très faible. On ne signale encore aucun dégât, »

« Menton, 11 mars, 6 h. soir.

» De nouvelles secousses de tremblement de terre *sont venues aujourd'hui*, entre trois et cinq heures, jeter l'effroi dans la population.

» Les habitants, qui ne sont pas encore complètement remis de l'effroi que leur a fait éprouver la catastrophe du mois dernier, ont été pendant plusieurs heures complètement affolés.

» Les dépêches reçues d'Italie à la gare annoncent que le phénomène s'est fait sentir surtout, avec une violence assez forte, à Vintimille et à Diano-Marina.

» *Des secousses ont été aussi ressenties à Brignoles* et à Draguignan. »

⁂

Comme on le voit, la prévision du savant Falb paraît s'être complètement réalisée.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, y aurait-il une corrélation entre ces nouveaux tremblements de terre et la grande marée qui a eu lieu aujourd'hui sur toutes les côtes ?

Nous recevons, au sujet de cette grande marée, les différentes dépêches suivantes :

« Sables d'Olonne, 11 mars, 3 h. 43 soir.

» La grande marée d'aujourd'hui a été une des plus belles que l'on ait constatées.

» A la marée basse, la mer s'est retirée à une distance très grande. L'entrée du port était complètement à sec. Les rochers qui se trouvent en pleine *rade étaient complètements découverts.*

» L'affluence était considérable. Les curieux stationnaient en foule sur les quais, d'où le spectacle était des plus intéressants ; la hauteur des quais, la mer s'étant retirée, était égale à celle de plusieurs étages.

» A la marée haute, la mer a atteint une hauteur très élevée. Les quais n'ont pas eu à souffrir, le vent étant très faible, pour ainsi dire, nul. »

» Calais, 11 mars, 3 h. 35 soir.

» Heureusement pour les habitants du littoral, la grande marée équinoxiale n'a pas été accompagnée par le vent.

» La mer, qui s'est retirée à une très grande distance, n'a pu, grâce à cette heureuse circonstance, occasionner aucun dégât, au moment de la marée haute.

» Le phénomène n'a pas été, par suite, ce qu'attendaient les nombreux curieux venus de tous les côtés.

» Dieppe, 11 mars.

» La grande marée d'aujourd'hui, la plus forte de l'année, a eu lieu sans aucun incident.

» Le temps était fort calme, et le flot qui, à des marées moins importantes, mais par gros temps, avaient atteint le garde-fous du casino, est resté à environ un mètre au-dessous des hauteurs où il était parvenu précédemment.

» Les bateaux à vapeur faisant le service régulier entre Dieppe et Newhaven sont entrés et sortis du port aux heures réglementaires, ainsi que les bateaux de pêche, et sans aucune difficulté.

» Les dépêches reçues des sémaphores indiquent qu'il en a été de même dans tous les ports de la Manche.

« Caudebec, 11 mars.

« Quoique la grande marée de l'équinoxe ait eu lieu aujourd'hui, le phénomène du mascaret a été presque insignifiant.

» Le temps était fort calme, et la barre n'a même pas atteint les dernières marches du quai d'embarquement du bac à vapeur. »

Dans sa prédiction, le savant Falb annonçait que le 9 mars, le 24 mars, le 8 avril, le 17 septembre et le 16 octobre sont des journées dans lesquelles les tremblements de terre peuvent se produire. Il ajoutait qu'il ne croyait pas que ces futures secousses eussent pour théâtre le bassin de la Riviera de Gênes.

M. Falb avait aussi annoncé les récents coups de grisou.

Pour la première des dates indiquées, le savant autrichien ne s'est trompé que de deux jours. Puisse-t-il s'être trompé complètement pour les autres !

L. D.

BROUET NOIR

Le citoyen de Lanessan, ancien socialiste devenu député gouvernemental et envoyé en mission dans les colonies, s'est fait offrir à Pondichéry, un diner dont il est fier de télégraphier le menu à la métropole.

Le voici :

POTAGE
Consommé riche à la française
Bisque d'écrevisse
HORS D'ŒUVRE
Bouchées à la reine
Radis, beurre frais, olives, anchois
RELEVÉS
Mulet sauce hollandaise
Galantine de perdreau à la gelée
ENTRÉES
Filet de bœuf, sauce madère
Chaud-froid de volailles en bellevue
ROTS
Dindonneau truffé à la Périgord
Jambon d'York à la gelée
Salade de laitue aux œufs
ENTREMETS DE LÉGUMES
Petits pois à la française
Haricots verts au beurre
ENTREMETS SUCRÉS
Savarin au rhum — Gâteau génois
Parfait glacé
DESSERTS
Fromages, oranges, biscuits
Petits fours assortis, café, liqueurs, bière
VINS
Madère — bordeaux — médoc — saint-julien
sauterne — champagne

L'*Intransigeant* dit brutalement son fait au citoyen de Lanessan.

« Etrange manière, dit-il, de songer aux électeurs qui n'ont pas de pain à se mettre sous la dent ! »

Une Tragédienne
QUI DEVIENT RELIGIEUSE

La célèbre tragédienne Rousseil va se faire religieuse : telle est la nouvelle qui fait actuellement le tour de la presse.

Un journal de Paris a même annoncé, ces jours-ci que la grande artiste aurait demandé à un directeur de lui prêter son théâtre pour donner un bénéfice, et qu'elle destinait la recette à payer la dot nécessaire pour entrer au couvent.

Un rédacteur du *Temps* voulant en avoir le cœur net est allé faire visite à Mademoiselle Rousseil pour lui demander la vérité. Voici comment il rapporte son entrevue avec elle :

» On vient de lui monter les articles découpés par une agence où il est question de sa représentation, de son bénéfice, de son entrée en religion, de sa dot. Elle pleure à chaudes larmes, avec une douleur si vraie qu'elle m'a fait faire un retour sur moi-même et réfléchir aux chagrins parfois irréparables que nous pouvions causer d'un trait de plume, sans méchanceté, pour le plaisir de faire un mot.

» — Imaginez-vous cela ? me dit la pauvre femme en sanglotant ; ils prétendent que c'est pour amasser une dot, de l'argent pour Dieu, que je veux voir reparaitre mon nom encore une fois sur les affiches ; ils prétendent que c'est par dépit d'artiste, parce qu'on ne veut plus de moi pour jouer la tragédie que je feins une vocation subite, que je veux sortir du monde. Si bien que j'ai l'air d'avoir cherché une réclame odieuse, escompté le ragoût d'un sacrilège pour faire monter la recette Rétablissez la vérité, je vous en prie, ce coup-là me fait trop de mal !

» Et comme je lui promettais d'aider de mon mieux à ce qu'elle appelle sa justification, elle continua avec une volubilité fiévreuse :

» — Ce n'est pas pour amasser une dot que j'ai voulu remonter sur le théâtre. Je ne songe pas à souder ma nouvelle vie à l'ancienne. Je n'ai pas besoin de dot, on me prendra sans cela dans vingt couvents, à la Visitation, au Sacré-Cœur ; je ferai ce que l'on voudra, j'enseignerai ce que j'ai appris. Mais j'ai des dettes — il n'y a pas de déshonneur à cela, n'est-ce pas ? — je ne voulais pas faire banqueroute, je voulais payer avant de partir ; et maintenant cela est impossible. Après ce qu'on a dit, comment reparaitrai-je sur le théâtre ?

» Et elle pleurait comme une Madeleine, les larmes coulant jusque sur sa robe.

» — Mais, reprit-elle, il y a quelque chose qui me blesse plus cruellement encore dans ma dignité de femme. C'est ce mensonge que je quitte le monde par dépit. Tenez, voilà une lettre de Rochard qui me proposait de créer le rôle de la mère de Mlle de Bressier dans la pièce de M. Delpit, à l'Ambigu. J'ai refusé ; mon idée date de loin, de ce voyage que j'ai fait en Egypte en 1873, au milieu de tant d'acclamations que l'on disait au Caire : « Le règne de Cléopâtre est revenu, » Et je prouve ce que je dis.

» Elle prit sur sa table un livre dont je lus le titre par-dessus son épaule, la *Fille d'un Proscrit*, et continua :

» — Ecoutez cette page. Nos deux héros, la tragédienne Rosita et l'homme qui l'aime causent dans la nuit à la limite du désert de Suez.

» Et elle lut :

« Ce fut Rosita qui, la première, rompit le silence.
» Mon Bey, lui dit-elle d'une voix navrée, voulez-vous
» me faire une grâce ? Permettez-moi d'entrer au
» couvent. J'aime un mort, vous le savez... Pour vous,
» laissez-moi vous aimer en Dieu, etc. »

» — Voilà, me dit Rousseil en déposant son livre, la première fois que l'idée de me retirer au couvent m'est venue. Mais mes idées religieuses m'ont repris plus violemment que jamais quand j'ai joué, dans les *Noces d'Attila*, le rôle d'Hildega, la vierge martyre. Tous les soirs, je me sentais partir dans le ciel, et je serais tout de suite entrée en religion, si le père Didon, à qui je racontais toute mon âme, ne m'avait conseillé d'attendre. Je vais vous montrer ses lettres.

» J'avoue que ce n'est pas sans une très vive curiosité que je les ai lues, ces épitres envoyées de Corse par le blanc exilé de Corbara à l'actrice passionnée qui voulait aller à Dieu par lui et qui, sur ses pieds froids de moine, répandait, comme les parfums d'une urne, les secrets de son cœur passionné. »

L'EXPLOSION DE BELFORT

Les dernières dépêches reçues par le ministre de la guerre au sujet de l'explosion de mélinite qui s'est produite à l'arsenal de Belfort, confirment qu'hier, à sept heures du soir, la mort de *plusieurs des hommes blessés* portait à six le nombre des décès,

Sur onze blessés qui restaient encore, plusieurs étaient en danger.

Le rapport officiel est annoncé pour aujourd'hui. Il indiquera les causes de l'accident qui, jusqu'à présent paraissent être demeurées inconnues.

Le ministre de la guerre a prescrit au général commandant le 7e corps de se rendre immédiatement à Belfort et de porter au 9e bataillon d'artillerie de forteresse l'assurance que le ministre de la guerre viendra en aide aux familles des victimes. Le sort des blessés sera l'objet de toute la sollicitude du ministre.

⁂

Voici les dernières nouvelles que nous recevons au sujet de la catastrophe de Belfort :

« Belfort, 11 mars. — L'explosion d'hier a été déterminée par un obus rempli de mélinite et posé à terre sans être bouché, lequel a pris feu sans cause apparente ou, du moins, connue.

» Trois blessés ont succombé à l'hôpital ; ce sont : Fèvre, Camus et Prémont.

» Deux autres sont dans un état désespéré.

Un officier d'ordonnance de M. le ministre de la guerre partira ce soir même pour Belfort.

SÉNAT
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 11 mars.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures 5 minutes.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur la proposition de loi concernant la répression des fraudes dans le commerce des engrais.

M. Paris, au nom de la commission, fournit des explications sur le nouveau texte proposé par la commission. Les articles 3 à 8 inclus sont adoptés.

L'ensemble de la loi est adopté.

Les aliénés

L'ordre du jour appelle la suite de la seconde délibération sur le projet de loi portant révision de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés.

M. de Gavardie, sur l'article 60, expose que la jurisprudence n'a pas varié sur la question qui est soumise au Sénat. *Il ne s'agit pas seulement d'une* question juridique, il s'agit d'une question sociale.

M. Le Guen appuie la rédaction de la commission à laquelle il a collaboré.

Après une réplique de M. de Gavardie, l'article 60 est adopté. L'ensemble de la loi est adopté, après un échange d'observations entre M. de Gavardie et M. Théophile Roussel, rapporteur.

BOURSE DE PARIS
du samedi 12 mars
(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 ..	3 0/0	81 27	81 40	81 37
84 40	3 0/0 amortissable	84 65	84 60	84 90
109 45	4 1/2 1883	109 62	109 60	109 65
55 ..	3 0/0 Portugais	55 1/4	.. ..	55 3/8
96 95	Italien 5 0/0	97 20	97 25	97 25
65 7/16	Extérieure 4 0/0	65 5/8	65 5/8	65 13/16
79 7/16	Hongrois 4 0/0	81 1/8	.. ..	80 5/16
370 ..	Egypte 6 0/0	372 50	372 ..	372 50
13 95	Turc 4 0/0	14 12	14 15	14 25
508 ..	Obligations du Trésor	... ..	... ..	508 50
97 1/2	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	94 1/4
526 .	Bons de liquidation 5 0/0	... ..	... ..	525 ..
	Sociétés de Crédit			
4160 ..	Banque de France	.... ..	4160 ..	4175 ..
462 50	Banque d'Escompte	475 ..	.... .	475 ..
750 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	740 ..	740 ..	742 75
425 ..	Banque Parisienne	.. ..	.... ..	430 ..
1377 50	Crédit Foncier	1380 .	1382 .	1383 75
... ..	Crédit Mobilier	.... ..	203 02	... ..
555 ..	Crédit Lyonnais	557 50	557 50	557 50
468 75	Société générale	... ..	... ..	468 75
487 25	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	... ..	497 50	500 ..
500 ..	Banque Ottomane	503 75	506 25	507 50
.. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	136 25	. ..
	Chem. de f. Franc.			
1562 50	Nord act.	.... ..	1555 ..	1557 50
1257 50	Paris-Lyon-Médit. »	.... ..	1257 ..	1257 50
790	Est »	.... ..	795 ..	795 ..
875 75	Ouest »	.... ..	880 ..	880 ..
1332 50	Orléans »	.... ..	1333 ..	1335 ..
1150 ..	Midi »	.... ..	.... ..	1148 75
	Chem. de f. Etrang.			
486 25	Autrichiens	486 25	486 ..	487 50
197 50	Lombards	200 ..	200 ..	200 ..
321 25	Saragosse	322 50	322 50	322 50
	Sociétés diverses			
2007 50	Suez	2015 ..	2020 ..	2930 ..
1481 50	Gaz Parisien	1470 ..	.... ..	1470 ..
690 ..	Voitures	.... ..	.... ..	690 ..
1160 .	Omnibus	.... ..	.... ..	1167 50
265 .	Rio-Tinto	265 ..	262 50	265 ..
393 75	Panama	395 ..	.. ..	395 ..
	Obligat. Foncières			
518 50	Foncières 500 4 0/0	... ..	... .	520 ..
105 ..	» 1/4 4 0/0	... ..	... ..	105 .
582 50	» 500 f. 3 0/0	... ..	... ..	585 ..
519 ..	» 4 0/0 1863	... ..	... ..	519 ..
484 50	» commun. 3 °/.	... ..	... ..	484 50
376 25	» 1877 3 0/0	... ..	... ..	377 50
473 ..	» com. 1879 3 °/.	... ..	... ..	472 50
467 58	1879 3 0/0	... ..	... ..	472 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
397 ..	Nord	... ..	... ..	384 ..
391 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	... ..	... ..	... ..
382 .	Est 3 0/0	... ..	... ..	380 ..
388 ..	Ouest 3 0/0	... ..	... ..	388 ..
388 50	Orléans	... ..	389 ..	389 50
388 50	Midi 3 0/0	... ..	... ..	388 ..
... ..	Nord-Est	... ..	378 ..	... ..
632 50	Bône-Guelma	... ..	. . ..	640 ..
	Obligat. des Villes			
520 ..	Paris 1855-1860	... ..	... ..	524 ..
520 ..	— 1865	... ..	... ..	.. ..
411 .	— 1869	... ..	... .	413 .
399 ..	— 1871	... ..	... ..	399 50
520 75	— 1875	... ..	. . ..	522 50
522 ..	— 1876	... ..	. . ..	522 ..
387 50	Marseille	... ..	. . ..	389 ..
103 50	Bordeaux	... ..	... ..	103 50
99 ..	Lyon	... ..	.. ..	99 ..
105 50	Lille	... ..	... ..	106 ..
46 25	*Roubaix-Tourcoing*	... ..	.. ..	.. ..
	Obligations div.			
282 ..	Départem. de la Seine	... ..	... ..	285 ..
... ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	. ..
.. ..	Suez	... ..	... ..	... ..
404 .	Ob. fonc. Russie (4°, 5°)	... ..	... ..	404 75

BOURSE DE LILLE
du samedi 12 mars
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	106 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	107 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	509 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	510 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... .	396 ..
Armentieres	... ..	482 50
Armentieres 1879	.... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	. ..	47 ..
Tourcoing 1878	... ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	112 50
Département du Nord	... ..	104 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Ce ...	... ..	640 ..
— » act. nouv.)	... ..	530 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	... ..	505 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	. ..	185 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	280 ..
Caisse Platel et Ce	... ..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	425 ..	426 25
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	.... ..	1040 .
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1780 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	....	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	....	320 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	500 ..
Deherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t.p.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	....	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t.p.	... ..	170 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	30 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Ce)	....	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f.p.	.. .. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t.p.	....	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	....	500 ..
Biache-Saint-Vaast	....	3225 ..
Denain et Anzin	... ..	202 50
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	467 ..
Union Linière du Nord *(oblig. hypot. 300)*	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	... ..	430 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 12 Mars 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81 05 .I.	3 0/0	81 50 .I.
84 40 .I.	3 0/0 amortissable	84 85 .I.
104 . .I.	4 1/2 0/0	104 . I.
109 30 .I.	4 1/2 0/0 1883	109 60 I.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Essai de mobilisation

On lit dans le *Figaro* :

» Une grosse nouvelle pour les réservistes et territoriaux d'un de nos grands corps d'armée.

» Le général Boulanger vient de décider que la mobilisation totale du 11e corps d'armée, qui a son siège à Nantes.

» C'est le premier essai de mobilisation que tente le gouvernement.

» On voit que le corps d'armée choisi pour ces manœuvres toutes spéciales est assez éloigné des frontières des Alpes ou des Vosges pour n'entrainer aucune complication diplomatique. »

Le prochain consistoire

Paris, 12 mars. — La nonciature de Paris a reçu, hier, la nouvelle de la fixation du prochain Consistoire au 14 de ce mois.

Il y a près de dix mois que le Souverain-Ponfife n'a pas tenu de Consistoire : et c'est dans celui du 14 mars que le chapeau cardinalice sera remis à Mgr Langénieux et à Mgr Bernadou.

La réception solennelle à laquelle les cardinaux sont tenus d'assister, le jour où ils reçoivent le chapeau, aura lieu à l'ambassade de France près le Vatican.

Le cardinal Place, archevêque de Rennes, dont nous avons annoncé le départ de France, est arrivé à Rome avant-hier. Il est à Saint-Louis-des-Français.

Léandri

Le *Figaro* dit que Léandri était hier à Paris et qu'il en est reparti cette nuit pour se rendre à Bruxelles.

Le mariage de Christine Nillson

Paris, 12 mars. — Le prince Eugène de Suède a tenu à recevoir à sa table Mme Christine Nilsson, le soir même de la signature du contrat de mariage. Et il y avait hier, à cette occasion, à la légation suédoise, un diner offert par le prince royal à la grande artiste et à son fiancé, M. le comte de Miranda, ancien député, chambellan du roi d'Espagne et ancien attaché à l'ambassade de Paris.

On a reçu pendant le repas la dépêche suivante *du roi de Suède.*

Permettez-moi, madame, de vous exprimer mes sincères félicitations pour votre prochain mariage avec le comte Casa de Miranda. J'espère que vous n'oublierez point pour cela votre ancienne patrie.

La reine me charge de ses compliments et de ses félicitations.

Croyez-moi toujours, chère madame Christine Nilsson.

Votre bien affectionné, OSCAR.

Mme Nilsson a été très touchée de cette affectueuse pensée du roi.

La mariage a eu lieu aujourd'hui à l'église et à la mairie.

Un rapprochement.

Paris, 12 mars. — Certains personnages politiques croient à un rapprochement prochain de l'Allemagne et de la France.

La situation

Londres, 12 mars. — Le *Times* reçoit de Vienne la dépêche suivante :

« On croit que la situation restera calme jusqu'à l'anniversaire de l'Empereur Guillaume ; d'ailleurs, la Russie ne serait pas prête pour la guerre avant six mois. »

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La grande marée

Calais, 12 mars, 3 h. 40 soir. — Aujourd'hui le vent a soufflé de l'est en tempête : la marée a monté au-dessus des portes des écluses à ras des quais.

Les jetées ont été submergées et inabordables pour les nombreux curieux qui se sont réfugiés sur la digue pour jouir du magnifique spectacle de l'entrée de deux paquebots venant de Douvres, au milieu des vagues écumantes, avec de nombreux passagers allant à Paris, à Nice et à Pau.

Jusqu'à présent on ne signale aucun dégât.

Conseil des ministres

Paris, 12 mars. — M. Goblet a communiqué au conseil des ministres une dépêche du préfet de Nice constatant que la secousse de tremblement de terre d'hier n'a pas produit de dégâts, mais a causé une violente panique.

Le conseil a décidé de déposer le projet de budget pour 1888, le 21 mars prochain, afin que la commission du budget puisse être nommée avant Pâques.

M. Granet a fait signer par ses collègues un projet abaissant à 15 *centimes la taxe* pour les lettres administratives que ne jouissent pas de la franchise postale.

Le général Boulanger a entretenu ses collègues de l'accident de Belfort, où il y a neuf morts et huit blessés, dont un mortellement.

M. Caffarel est nommé sous-chef d'état-major du ministère de la guerre.

M. Goblet a fait signer un mouvement portant sur quelques sous-préfectures.

Le conseil a décidé de combattre la surtaxe sur les maïs proposée par la commission des douanes.

Nécrologie

Paris, 12 mars. — M. Buyat, vice-président de la Chambre, est mort hier soir.

A la Bourse de Paris

Paris, 12 mars. — La spéculation poursuit aveuglement son mouvement en avant.

Dès l'ouverture, on cote le 3 pour cent à 81 fr. 42 c. Mais le cours ne varie plus et nous le retrouvons invariable à 2 heures.

Toute la cote est en hausse.

Il est difficile d'expliquer un pareil optimisme et on ne peut voir un motif de hausse aussi persistante dans un découvert qui, paraît-il, n'existe plus et qui a eu tout loisir de se racheter.

Le cabinet Anglais

Londres, 12 mars. — Les journaux démentent que des dissentiments se soient élevés au sein du cabinet anglais relativement à l'Irlande.

En Hollande. — Le succession au trône

La Haye, 22. — Les Chambres hollandaises viennent de voter, par 48 voix contre 23, une loi fixant ainsi la succession éventuelle au trône.

1° La fille du roi, la princesse Wilhelmine, née le 31 octobre 1880.

2° La princesse Sophie d'Orange, épouse du grand-duc de Saxe-Weimar, et après ses enfants et leurs descendants mâles dans l'ordre suivant : Le grand-duc héritier de Saxe-Weimar, la princesse Marie de Reuss et la princesse Elisabeth de Mecklembourg-Schwerin.

3° Les enfants de feu la princesse Marianne de Hollande, c'est-à-dire le prince Albert de Prusse et le prince héritier de Meiningen, comme petit-fils de la princesse.

4° Les descendants de feue la reine Louise de Suède, c'est-à-dire la princesse héritière de Danemark et la princesse de Wied.

La mobilisation du 11e corps d'armée

Paris, 12 mars. — La nouvelle relative à la mobilisation totale du 11e corps d'armée est inexacte.

Notre ministre au Maroc.

Paris, 12 mars. — Le remplacement de M. Peraud, ministre au Maroc par M. Etienne est dementi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 12 mars

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. le président prononce l'éloge funèbre de M. Buyat, vice-président de la Chambre, et président du conseil général de l'Isère.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les céréales.

M. Méline déclare que la commission n'accepte pas l'amendement Préjet demandant un droit de 10 *francs sur les farines. Cette mesure pourrait* amener un renchérissement excessif du prix du pain.

Avec le droit actuel de 8 fr. la meunerie française peut parfaitement s'étendre.

M. Prejet défend son amendement. Il soutient que si on n'élève pas le droit des farines à 10 francs, celui de 5 francs sur les blés deviendra en partie illusoire parce que les céréales étrangères entreront en France sous forme de farine.

L'orateur, toutefois, en présence de l'opposition faite par la commission des douanes à son amendement, le modifie en abaissant le chiffre à 9 francs. La commission manifeste son refus.

M. de Douville-Maillefeu déclare laisser aux protectionnistes la responsabilité des surtaxes : il s'abstiendra. L'amendement de M. Prejet est rejeté.

Le chiffre de 8 fr. est adopté par 338 voix contre 150.

Le droit de 3 fr. sur les avoines, de 8 sur les biscuits de mer, gruaux, semoules, fecules, sont successivement adoptés à mains levées.

La séance continue.

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — MATIN.

8 h. 40. — Lille. — Tourcoing. — Département du Nord. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Lignes d'Erquelines et Maubeuge. — Belgique.

11 h. 50. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Croix. — Douai. — Départements du Nord et Pas de Calais. — Ligne de Paris. — Belgique. — Etranger.